

MAIRIE D'AMPLEPUS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} AVRIL 2025
Extrait du registre des Délibérations
Délibération n°1

OBJET :

DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE

Le maire certifie sous sa responsabilité la caracté­re exécutoire de cet acte.

En exercice : 27
membres

Présent(s) : 16

Pouvoir(s) : 3

Absent(s) : 11

Délibération comportant

1 page(s),

0 annexe(s)

Réception en Préfecture le :

4/4/25

Publication le :

4/4/25

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le premier avril deux mille vingt-cinq, 20h, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur René PONTET, maire.

Les membres présents en séance : René PONTET, Eric LACROIX, Simone GUEYDON, Thierry THOLIN, Peggy ROUGE PIPEREAU, Henri BURNICHON, Lydie AUGAY, Jean-Marc GUILLOT, André DAMAIS, Christian LAFFAY, Corinne GELIN, Nathalie CHANFRAY, Jean-Pierre HERRADA, Sandrine DEVEAUX, Angélique GONIN-CHARTIER, Alexis DEBORD

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir : Jean-François TEIL (à Lydie AUGAY), Laurence PIERRAT (à Corinne GELIN), Emmanuel MAETZ (à Peggy ROUGE-PIPEREAU)

Le ou les membres absent(s) : Jean-François TEIL, Laurence PIERRAT, Aurélie LEDIEU, Rémi LABROSSE, Emmanuel MAETZ, Daniel DUMONTET, Pascale CERNICCHIARO, Patricia PIVOT, Romain COLLIER, Patricia BALMONT, Dimitri GIRARD

Vu l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Conseil Municipal **DESIGNE Mme Angélique GONIN-CHARTIER** comme secrétaire de séance, sur proposition de Monsieur le Maire, René PONTET.

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui lecture faite ont signé au registre des délibérations

Pour copie conforme.

Amplepuis, le 1^{er} avril 2025

Le secrétaire de séance
Angélique GONIN-CHARTIER



Le Maire,
René PONTET

